

# Le Caquetoir

Bulletin Municipal N°69 - Brinon sur Sauldre



**Les infos  
communales**

**L'activité des écoles**

**Culture**

L'exposition de artistes  
Brinonnais





## **LA MAIRIE**

6 route de Chaon  
18410 BRINON SUR SAULDRE

 02 48 81 52 70

Courriel : [accueil.mairie@ville-brinon.fr](mailto:accueil.mairie@ville-brinon.fr)  
Site : [www.ville-brinon.fr](http://www.ville-brinon.fr)

### **HORAIRES D'OUVERTURE**

Lundi	9h - 12h
Mardi	9h - 12h / 14h30 - 17h30
Mercredi	9h - 12h
Jeudi	9h - 12h / 14h30 - 17h30
Vendredi	9h - 12h
Samedi	9h - 12h (uniquement Le 1 <sup>er</sup> samedi du mois)

## **PROCHAINE PUBLICATION**

(Sous réserve de modification)

**Juillet 2023**

# SOMMAIRE

<b>ÉDITORIAL DU MAIRE</b> .....	3
<b>VIE COMMUNALE - INFOS</b>	
Colocation Âges & vie.....	4
Urbanisme.....	5
Le Recensement.....	6-7
La Fibre.....	8
Adressage et chemins ruraux.....	9
La Bibliothèque fête ses 25 ans.....	10
SDIS.....	11
Les maisons fleuries.....	12
<b>EN BREF</b> .....	13-34
<b>CULTURE - TOURISME</b>	
Paul Signac - les JEDP.....	14
L'église Saint Barthélémy.....	15
Exposition.....	25
<b>VIE ASSOCIATIVE</b>	
Gym Tonic - Comité d'Entraide.....	16
La Pêche de Sologne.....	17
Le Club des aînés - Pierre Ferrand.....	20
La soirée cabaret.....	21
Le Théâtre.....	22
Badminton.....	24
Les Amis des Chemins de Sologne.....	26
Le Comité des Fêtes.....	27
Le CCB.....	28
<b>PORTRAITS</b>	
Nos centenaires.....	31
<b>ENFANCE - JEUNESSE</b>	
Poèmes.....	18-19
La fête de l'école.....	23
La Coopérative scolaire.....	29
L'ALSH.....	30
<b>CALENDRIER DES MANIFESTATIONS</b> .....	32-33
<b>ÉTAT CIVIL</b> .....	35

### **Bulletin semestriel N°69 - Le Caquetoir**

Équipe de rédaction : Sonia Chapron, Cécile Malbec, Patrick Migayron, Marie Petit, Michèle Robert, Denise Soulat. Gérard Vilette

Les personnes qui ont contribué à la réalisation de ce numéro sont remerciées.

(Les articles ont été clôturés le 15 décembre 2022)



# ÉDITORIAL

Lionel Pointard, Maire

Chers amis,

Enfin, le bout du tunnel, promesse électorale de longue date tenue et vous savez tous à quel point j'ai eu à cœur de porter ce projet à son terme.

Les travaux de la route de Chaon sont enfin terminés et nous retrouvons un centre bourg agréable. Rendons hommage à notre architecte paysager, Rodolphe Chemière, qui a conçu ce projet audacieux, et à toute l'équipe qui ont œuvré à cette belle réalisation qui sans l'aide de l'État, la Région, le Département, SDE 18 (Syndicat Départemental de l'Énergie du Cher) n'aurait pas vu le jour. Merci à vous tous.

Mon objectif est de redonner une nouvelle vie à notre village, en favorisant l'accueil des touristes, en exploitant au maximum nos richesses locales : visites organisées de l'église, animation du musée, découverte de notre étang communal et Jardin Anglais qui doit devenir un lieu de rencontre et de convivialité. Le mobilier urbain remporte déjà un franc succès, nous n'attendons plus que nos boulistes et le décor sera planté.

Nos seniors ne sont pas en reste puisque la résidence "Ages et Vie" ouvrira ses portes en janvier.

Dynamiser le village, faire travailler nos commerces, soutenir nos artisans, maintenir un service médico-social de qualité, disposer d'un service de secours performant, se sentir en sécurité, nous avons tous les atouts en main pour " Bien Vivre à Brinon".

Les années à venir risquent d'être délicates à gérer du fait de l'augmentation attendue du prix de l'énergie, aussi nous œuvrons pour faire des économies en rénovant notre éclairage public et nous projetons pour 2023, le remplacement des fenêtres et portes de l'école primaire et du restaurant scolaire. Nos bâtiments communaux pleins de charme, sont de gros énergivores.

Ce programme d'isolation s'étalera sur plusieurs années, étant donné l'amplitude de la tâche : école primaire, maternelle, restaurant scolaire, agence postale et maison de la forêt, bibliothèque et maison de la pêche, tous ces bâtiments étant à proximité d'un monument classé, nous sommes soumis à des exigences rigoureuses et coûteuses.

Oublions la morosité actuelle et retrouvons nous autour d'un verre de l'amitié le 13 janvier pour fêter la nouvelle année.

Bonne année à tous, passez de joyeuses fêtes en famille ou entre amis.



## COLOCATION ÂGES & VIE

### LA COLOCATION EST AU CŒUR DU DISPOSITIF D'ÂGES & VIE

A Brinon, dans un cadre de vie à taille humaine, apaisant, sécurisant et intergénérationnel, des personnes ne pouvant (ou ne voulant) plus demeurer seules, bénéficieront d'un accompagnement avec une présence 24h/24, 7 jours sur 7.

« Ages & Vie » a construit au, 1 Lotissement Les Landes de Sologne, deux maisons d'environ 380 m<sup>2</sup> qui seront louées en colocation meublée, à 16 personnes âgées.

Les repas seront préparés quotidiennement, les menus choisis en concertation avec les colocataires. Les espaces privatifs (environ 30 m<sup>2</sup>) sont composés d'une chambre/séjour, d'une salle d'eau, et d'une entrée privative avec terrasse. On peut y vivre en couple, avec un animal de compagnie et même apporter ses meubles (si on le souhaite).

#### Six emplois pérennes et non délocalisables créés.

Les équipes d'auxiliaires de vie dont certain(e)s habiteront à l'étage avec leurs familles, s'occuperont de l'aide au lever, au coucher, à la toilette, aux déplacements, la préparation et la prise des repas, du ménage, de l'entretien du linge, des animations et de la vie sociale.

Le dispositif d'habitat inclusif « Ages & vie » est une 3<sup>ème</sup> voie entre le domicile classique et la maison de retraite. Il apporte une réponse concrète et viable à un besoin fondamental pour les personnes âgées : «être chez soi», dans des logements sécurisants, situés au cœur d'un voisinage et d'un environnement de vie (commerces, services, cabinets médicaux...).

Source: le communiqué de presse diffusé par Âges et vie.

### LES LOGEMENTS EN PHOTO



# URBANISME



UN PETIT RAPPEL CONCERNANT LES RÈGLES DE L'URBANISME. QUE VOUS SOYEZ PROPRIÉTAIRE OU LOCATAIRE, TOUTES MODIFICATIONS D'ASPECT EXTÉRIEUR DE VOS BÂTIMENTS, DOIVENT FAIRE L'OBJET D'UNE DÉCLARATION EN MAIRIE.

- Soit en ligne sur le site du service public : [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)
- Soit en ligne sur la plateforme : <https://ideau.atreal.fr>
- Soit sur notre site de la mairie [www.ville-brinon.fr](http://www.ville-brinon.fr) dans la rubrique « démarches administratives/ déclaration travaux »

## PETIT MÉMO

(Cerfas en vigueur le 1<sup>er</sup> septembre 2022)

PC = permis de construire

DP = déclaration préalable de travaux

FORMULAIRES	TRAVAUX ENVISAGÉS	SURFACE
Cerfa 13406*10	Construction neuve < 150 m <sup>2</sup>	Pour une surface de plancher > 150 m <sup>2</sup> recours obligatoire à un architecte
	Agrandissement : véranda, pièce d'habitation...	
	Constructions annexes, accolées ou non à un bâtiment existant : garage, abri de jardin, appenti, préau, auvent, hangar, pool house...	Si la surface de plancher ou emprise au sol > ou = à 20m <sup>2</sup>
	Construction d'une terrasse	
	Rehaussement une toiture	
	Construction d'une piscine avec couverture fixe	
	Changement de destination avec modification de la façade du bâtiment	
Cerfa 13703*09	Agrandissement	Si la surface de plancher > à 5m <sup>2</sup> et < à 20m <sup>2</sup>
	Construction annexe : garage, appenti, hangar...	< ou = à 20m <sup>2</sup>
	Construction d'une terrasse	< ou = à 20m <sup>2</sup>
	Construction d'une serre	Si hauteur > 1m80 et < ou = à 4m et l'emprise du sol < ou = 2000m <sup>2</sup>
	Ravalement de façade, isolation par l'extérieur	
	Changer ou repeindre les menuiseries	
	Réfection ou modification de la toiture : Châssis ou fenêtre de toit, lucarne	
	Transformation d'un toit-terrasse ou toiture charpente	
	Installation d'une antenne parabolique, panneaux solaires, photovoltaïques, moustiquaires, volets	
	Installation d'un climatiseur, pompe à chaleur	
	Construire ou modifier une clôture - Pose d'un portail	
	Construire un mur autre qu'un mur de clôture	Si hauteur > 2m
	Construction d'une piscine Sans couverture ou avec couverture modulable	Dont l'emprise au sol est > 10m <sup>2</sup> et < 100m <sup>2</sup>
Installation d'une piscine gonflable	Emprise au sol < 10m <sup>2</sup> pour une durée de +3 mois	
Cerfa 13409*10	PC Construction grange agricole	Surface de plancher > 20m <sup>2</sup> mais < 800m <sup>2</sup> Si la surface est > à 800m <sup>2</sup> , recours à un architecte
Cerfa 13404*09	DP Modification d'une façade commerciale	
	DP Changement de destination sans modification de la façade du bâtiment	
Cerfa 14798*01	Modification d'une enseigne commerciale ou nouvelle installation	

Pour les personnes se trouvant dans le périmètre de protection des monuments historiques ou classés, il faudra systématiquement remplir un document d'urbanisme quelle que soit la nature des travaux.

**Tous travaux n'ayant pas fait l'objet d'une déclaration préalable ou de permis de construire sont susceptibles de démolition et de poursuites.**

Alors soyez vigilants, avant d'entreprendre des travaux ou aménagements extérieurs, en cas de doute, renseignez-vous auprès de la mairie et ainsi être en conformité avec les règles d'urbanisme qui permettent de garder un territoire cohérent par rapport à la région et à l'environnement proche.

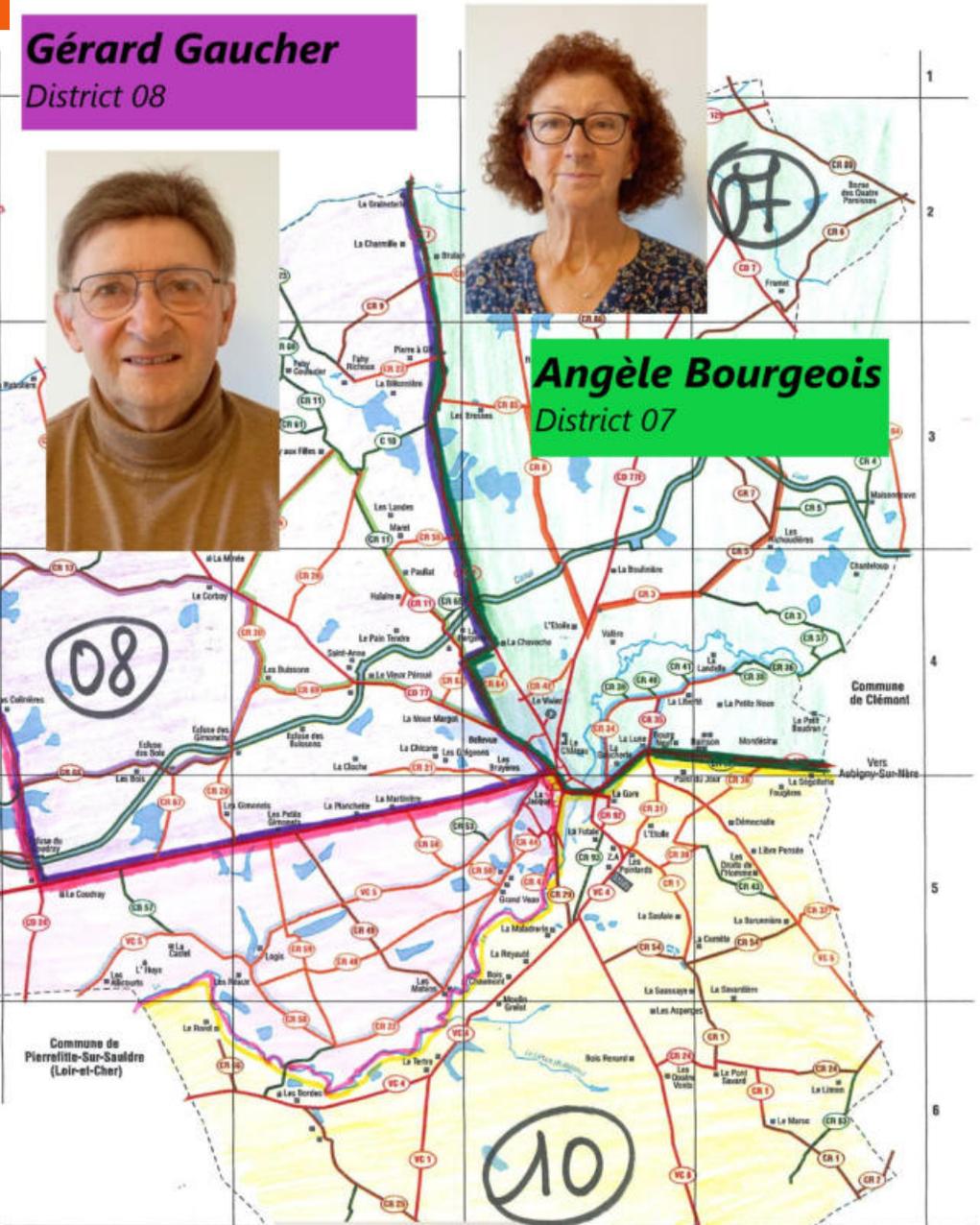
**Gérard Gaucher**  
District 08



**Angèle Bourgeois**  
District 07



**Chantal Dubé**  
District 09



**10**

**Carte que l'agent recenseur présentera lors de sa visite**

REPUBLICQUE FRANÇAISE

M a été désigné(e) comme agent recenseur.  
Cette carte n'est valable que pour la réalisation et le contrôle d'exhaustivité de l'enquête de recensement 2019.  
L'enquête de recensement a été prescrite par la loi n° 2002-76 du 27 février 2002. Y répondre est obligatoire.

À \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_

Le maire ou le président de l'établissement public de coopération intercommunale,



**Catherine Dubé**  
District 10

- Routes et chemins de randonnées goudronnés
- Chemins de randonnées, accessibles en voiture tout temps
- Chemins de randonnées, accessibles en voiture beau temps
- Chemins de randonnées, accessibles seulement aux pions et VTT
- Cours d'eau, étang, canal

# Recensement de la population 2023

CETTE ANNÉE, LA COMMUNE DE BRINON-SUR-SAUDRE RÉALISE LE RECENSEMENT DE SA POPULATION AFIN DE MIEUX CONNAÎTRE SON ÉVOLUTION, SES BESOINS ET AINSI DÉVELOPPER DE PETITS ET GRANDS PROJETS POUR Y RÉPONDRE. L'ENSEMBLE DES LOGEMENTS ET DES HABITANTS SERONT RECENSÉS **DU 19 JANVIER AU 18 FÉVRIER 2023.**

## Pourquoi êtes-vous recensés ?

Le premier recensement général de la population a eu lieu en 1801, sous l'impulsion de Lucien Bonaparte. A l'initiative du baron Renaudon, Préfet du Cher, c'est en Juin 1846 que fût réalisé le premier recensement dans notre département. Il s'agissait, à l'époque, de recenser la population en vue d'asseoir les bases de l'impôt et de répertorier les personnes devant accomplir leur service militaire (source : Michèle Dassas).

De nos jours, les objectifs sont tout autres. Ces études sont utilisées à des fins **statistiques et n'ont plus aucun lien avec la fiscalité**. Il s'agit d'établir une cartographie exacte de la population afin de prévoir et d'anticiper les besoins ( infrastructures routières, économiques, sociales, santé, éducation, logements etc ...)

Les résultats sont essentiels et permettent également de calculer les dotations de l'État en rapport avec la population réelle de la commune.

**Vous pouvez consulter les résultats des études faites sur le site internet INSEE**

<https://www.insee.fr/fr/statistiques/1405599?geo=COM-18037>

## Comment ça se passe ?

L'agent recenseur, muni d'une carte personnalisée, se présentera à votre domicile ou déposera dans votre boîte aux lettres une notice d'information.

Deux solutions se présentent à vous :

- ➔ **Je me fais recenser en ligne sur le site dédié** : « le-recensement-et-moi.fr »
  - Plus simple, plus rapide et également plus économique.
  - Si vous le souhaitez, des postes informatiques seront mis à votre disposition, à la Bibliothèque et à la Mairie, le personnel étant en mesure de vous aider dans votre démarche, si nécessaire.
  
- ➔ **Je remplis le formulaire papier remis par l'agent recenseur**, qui sera à même de m'aider dans ma démarche, si besoin.

Le recensement est obligatoire, confidentiel et déclaratif, soumis au secret professionnel et informatique. **Aucunes données ne sont communiquées aux services fiscaux.**

La Commune a recruté 4 agents recenseurs sous la direction d'un coordinateur communal, pour effectuer ce recensement. Ils vont suivre une formation pour vous aider dans vos démarches et pouvoir vous expliquer l'enjeu de cette enquête.

Merci de leur accorder un bon accueil.

## A PROPOS DE LA FIBRE

L'installation générale a été assurée par **BERRY FIBRE OPTIQUE**

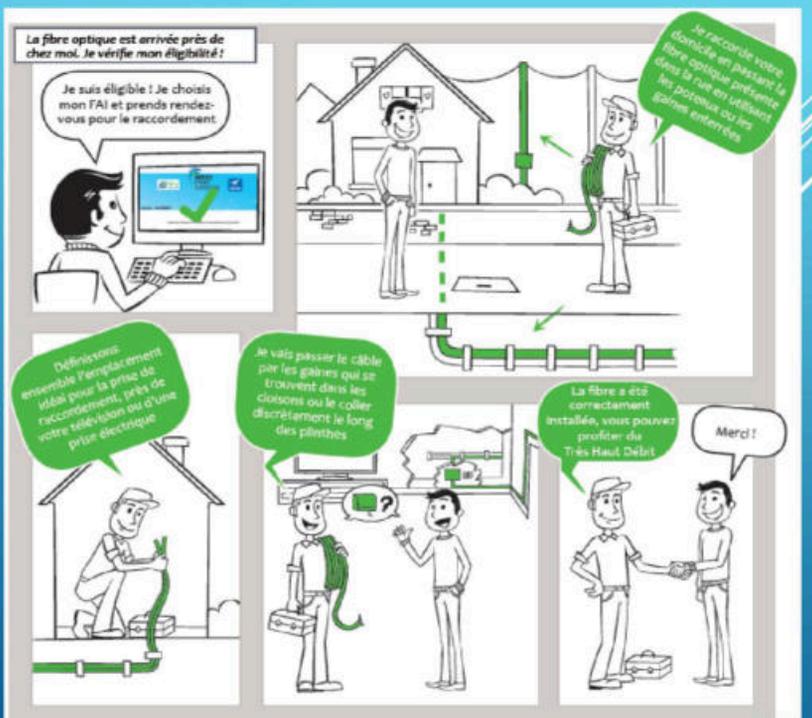
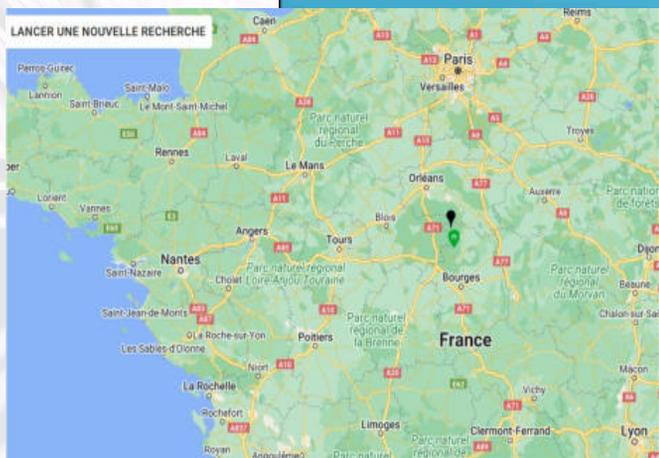
Cependant, vous n'avez pas besoin de changer d'opérateur pour accéder au nouveau réseau fibre. Il suffit, depuis votre ordinateur, de vous connecter sur le site « Berry fibre ».

Choisir « je teste mon éligibilité »

Il se peut que votre habitation ne soit pas identifiée, un numéro d'appel est à votre disposition : **02.45.45.00.30**

Vous avez la possibilité d'une installation gratuite à votre domicile (pas plus de 150 m) jusqu'à la fin de l'année, elle risque d'être payante ensuite, et le prix différent selon les opérateurs.

### Raccorder son logement



## Contacts utiles

Pour toute question concernant :

✓ les offres commerciales, les services, les équipements (boîtier box, décodeur TV,...) ou en cas de problèmes (raccordement, panne,...)

✓ l'éligibilité

✓ la construction du réseau

Contacter :



Votre Fournisseur d'Accès

<https://berryfibreoptique.fr/les-operateurs-partenaires>



Berry Fibre Optique

<https://berryfibreoptique.fr/>

02 45 45 00 30



Pour le Cher :  
Berry Numérique  
[www.berrynumerique.fr](http://www.berrynumerique.fr)  
02 48 27 80 77

Pour l'Indre :  
RIP36  
[rip36@indre.fr](mailto:rip36@indre.fr)  
02 54 08 37 41



## L'ADRESSAGE

**La commune travaille actuellement sur « l'adressage » afin de se conformer à la législation et à la nomenclature des adresses normées : un numéro, un nom de voie + éventuellement un nom de lieu-dit rattaché à cette voie.**

L'objectif de ce travail est de créer une Base d'Adresse Locale (B.A.L.) pour ensuite enrichir la Base Adresse Nationale (B.A.N.).



Cette B.A.N. sera la base unique pour tous les services (la poste, les transporteurs, les services fiscaux, la sécurité sociale, les services de secours...).

Cet adressage va également permettre à tous les habitants d'être desservis par la fibre optique et que toutes les adresses soient géolocalisables.

Le travail préparatoire à Brinon-sur-Sauldre est bientôt terminé. Il y a très peu de changements dans le bourg. En revanche, tous les lieux-dits se verront dotés de noms de rue et chaque maison d'un numéro.

Chaque voie communale ou chemin rural desservant des habitations portera désormais un nom.

Ce nom est défini à partir d'un lieu-dit se trouvant sur cette voie ou chemin.

Y sera accolé le nom du lieu-dit : exemple « Pauliat – XXX chemin de la Bergerie – 18410 Brinon-sur-Sauldre ».

Le système de numérotation sera métrique, c'est-à-dire que les numéros représenteront la distance en mètres entre le début de la voie et l'entrée du bâtiment.

### Les étapes restant à faire en 2023 :

1. Voter une délibération du conseil municipal pour valider les noms de rues, routes, chemins, etc...
2. Prendre un arrêté du Maire pour valider la numérotation des maisons.
3. Informer les habitants de leur nouvelle adresse.
4. Acheter et installer les nouvelles plaques de rue.
5. Acheter les plaques de numéro des maisons que les personnes viendront chercher en mairie.

Ainsi la Commune de Brinon-sur-Sauldre se sera mise en conformité avec les exigences des administrations. La distribution des services sera facilitée dans le bourg et les lieux-dits.

## LES CHEMINS RURAUX

**Un chemin rural, par définition, appartient à la commune et est affecté à l'usage du public.**

Les propriétaires riverains sont soumis à des servitudes et assurent la conservation du chemin : élagage des haies et arbres encombrants ou dangereux entravant la libre circulation.

Brinon dénombre 360 kms de CR, entretenus par les services techniques en fonction de leur importance et usage.

Le Maire peut, d'une manière temporaire ou permanente, interdire l'usage de tout ou partie d'un chemin aux catégories de véhicules ou matériels agricoles et forestiers non compatibles à la constitution dudit chemin.

C'est ainsi que nous avons des CR balisés piétonniers accessibles uniquement à pied, à cheval ou à vélo.

L'accès doit, néanmoins, rester disponible pour les services de secours sans contraintes physiques : barrières, plots béton, fossés ou autre entrave à la circulation.

Il est important de respecter ces consignes mais l'usager doit aussi respecter la propriété d'autrui. Nous avons ce privilège à Brinon, de disposer d'une multitude de chemins ruraux et il serait dommage, par les excès de quelques-uns, d'avoir à gérer des conflits de voisinage.

Nos chemins sont notre richesse en Sologne, sachons la préserver.



## LA BIBLIOTHÈQUE FÊTE SES 25 ANS !!

CELA FAIT DÉJÀ UN QUART DE SIÈCLE QUE NOTRE BIBLIOTHÈQUE A OUVERT SES PORTES. VINGT-CINQ ANS QUE VOUS POUVEZ EMPRUNTER TOUS TYPES DE LIVRES : ROMANS, POLICIERS, BANDES DESSINÉES, RÉCITS, DOCUMENTAIRES, MAGAZINES, POÉSIES OU CONTES. PETITS ET GRANDS TROUVENT LEUR BONHEUR DANS CE LIEU CHALEUREUX ET OUVERT À TOUS.

### MAIS CONNAISSEZ-VOUS SON HISTOIRE ?

Tout a commencé en 1965, un camion rempli de livres, appelé le Bibliobus, passait dans notre commune sous la houlette de Monsieur Wante, instituteur et directeur de l'école des garçons. Passant du petit local près de la cantine au camion « Bibliobus », des centaines de livres seront lus et connaîtront un franc succès.

En 1993, c'est lors d'une conversation entre le responsable de la Bibliothèque de prêt du Cher et d'un adjoint au maire, qu'il a été envisagé de diminuer les tournées du bus pour les remplacer progressivement par la mise en place d'une bibliothèque municipale.

C'est notre ancien presbytère qui a été choisi en 1995, ce lieu étant le plus adapté et accessible à tous.

Après quelques travaux et aménagements, et avec l'aide de la « Bibliothèque du Cher », qui a eu la générosité de prêter entre 600 à 1000 livres ainsi que le mobilier, notre bibliothèque municipale commence à voir le jour.

Sans oublier les généreux donateurs ayant participé à la réussite de ce projet.

En 1997, notre bibliothèque est officiellement inaugurée et prête à accueillir ses lecteurs.

Une équipe de bénévoles assistée d'une employée en Contrat Emploi Solidarité, Madame Valentina Varhegyi vont donner vie à ce projet culturel. Cette même année, un programme touristique est proposé à la commune afin de mettre en valeur notre patrimoine comme notre église ou encore notre étang. Notre ancien presbytère devenu notre bibliothèque sera le Point d'Accueil Tourisme.

Mais il faut un nom pour ce lieu et c'est tout naturellement que le nom de « Maurice Genevoix » a été suggéré. C'est grâce à cet écrivain que notre commune doit une partie de sa notoriété. Une autorisation sera demandée à sa veuve Madame Suzanne Genevoix.

Et c'est en 1999, qu'a eu lieu l'inauguration de l'espace Raboliot ainsi que le baptême officiel de la bibliothèque Maurice Genevoix.

Depuis sa création, notre bibliothèque a connu plusieurs vernissages et mis en valeur, à plusieurs reprises, ses

artistes locaux. Des expositions ont également eu lieu comme Visage de Madagascar, les œuvres de Micheline Opdenberg, l'Égypte, exposition de photos de Catherine et Bernard Desjeux et tellement d'autres.

Une association « Les amis de la bibliothèque » a même été créée en 2002 par notre regretté Jean Mangematin, une salle lui étant dédiée en reconnaissance de son investissement.

En 2016, notre belle bibliothèque a eu droit à quelques travaux de mise en conformité pour assurer l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite, l'espace est ouvert, convivial et vous invite à la lecture.

Maintenant que notre bibliothèque n'a plus de secret pour vous, on se retrouve dans notre prochain numéro pour parler de notre presbytère.

**A quoi servait-il et qui habitait dans ce bâtiment aux quatre cheminées...**

## SDIS 18

LE SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DU CHER (SDIS 18) SE RÉORGANISE POUR CIBLER AU PLUS PRES LEURS MISSIONS DE SECOURS AUX BIENS ET AUX PERSONNES.

En effet, suite à des événements climatiques extrêmes (orages, vents violents, sécheresse), les pompiers sont de plus en plus sollicités pour des tâches supplétives démotivantes, chronophages et pour lesquelles ils ne sont pas habilités.

Du fait de la désertification médicale dans nos régions rurales, du vieillissement de la population et du maintien coûte que coûte à domicile de personnes dépendantes, trop de tâches sont dévolues au service de secours pour des missions ne relevant pas forcément de l'urgence.

Il devient urgent de recentrer leurs missions, c'est pourquoi il a été décidé en date du 1<sup>er</sup> Avril d'avoir recours, en journée, à un service d'ambulanciers privés dédiés, financé par la CPAM pour prendre en charge les urgences dites "relatives" qui représentent plus de 50% des interventions.

Le SDIS se consacre désormais aux « **Urgences Vitales** » qui nécessitent une prise en charge médicalisée et spécialisée : accident, perte de connaissance, hémorragie, Accident Vasculaire Cérébral, malaise cardiaque...

Suite au manque de médecins, les malades n'ont d'autres choix que d'appeler le 18 ou le 15, pour des problèmes du quotidien : entorses, vomissements, maux de tête, fièvre infantile...

Cette saturation se retrouve d'ailleurs dans les services d'urgences des centres hospitaliers qui ressemblent de plus en plus à un cabinet médical.

L'urgence « relative » a pour effet de démobiliser les agents et peut entraîner un manque de moyens humains sur d'autres opérations.

Mais soyez rassurés, en cas de carence d'ambulance sur notre secteur, nos pompiers répondront présents à vos appels. Rendons hommage à ces bénévoles qui, au détriment de leur famille, leurs loisirs, se consacrent à notre sécurité au quotidien.

Des initiatives voient le jour pour faire prendre conscience de la nécessité de former aux gestes qui sauvent :

[www.comportementsquisauvent.fr](http://www.comportementsquisauvent.fr)

Alors avant d'appeler le 18 ayons le bon réflexe, réfléchissons et pas de panique !



Les sapeurs pompiers de Brinon-Clémont lors de la cérémonie de la Sainte Barbe

## LES MAISONS FLEURIES



C'est avec plaisir que nous avons remis les lots à nos jardiniers amateurs qui, cette année encore, ont embelli nos rues et quartiers. Autour d'un verre de l'amitié, le samedi 5 Novembre, ils ont reçu une azalée de jardin ou une composition florale selon le classement établi, en juillet, par le jury de la commission.

Félicitations à tous, car malgré les chaleurs excessives, les restrictions d'eau, ils ont eu à cœur d'égayer leurs maisons et jardins, qu'ils soient remerciés pour leur persévérance et leur investissement qui permet à notre village d'être coloré et attrayant.

A ce sujet, la commission a décidé d'effectuer deux passages, en mai et juillet, pour couvrir l'ensemble du fleurissement et récompenser les candidats qui auraient pu nous échapper du fait de la sécheresse.

Au sein de la commune, nous avons dû montrer l'exemple et interrompre très rapidement nos arrosages, selon les directives de la préfecture, ne disposant pas de moyens palliatifs, actuellement à l'étude. Nous avons pourtant sollicité une dérogation qui nous a été refusée, espérons que nous pourrions l'obtenir pour nos nouvelles plantations.



Diplômes et fleurs remis aux lauréats



## PALMARÈS

### Maisons Jardins arborés fleuris

1er prix	OLIVIER Marcel
2e prix	BRULAIRE Christian
3e prix	CHARLON Jean
4e prix	DESRUES Huguette
5e prix	MONTEIRO José
6e prix	MALLERON Patrick
6e prix ex-aequo	FOIX Isabelle
6e prix ex-aequo	VILLETTE Marie-France
7e prix	Famille DUBOIS
7e prix ex-aequo	VENON Jean-Louis
8e prix	HARDOUIN Michel

### Maisons Fleuries Balcons, Jardinières

1er prix	GORGET Nicole
2e prix	CHAPRON Sonia
2e prix ex-aequo	MANGEMATIN France
3e prix	HENRIET Bernadette
4e prix	DESHORTIES Ibéria
5e prix	BISSONNIER Georgette
6e prix	PETIT Pascal
6e prix ex-aequo	VARANNE Denise
6e prix ex-aequo	MIGAYRON Danielle
7e prix	RENAULT Philippe
8e prix	TESTARD Christian
9e prix	RENAULT Claudie
10e prix	CHEVALIER Philippe
11e prix	AVRIL Jacqueline
11e prix ex-aequo	MANOURY Camille

### Trottoirs Fleuris

1er prix	DELORME Micheline
2e prix	GROGNARD Geneviève
3e prix	DUPIN Jacques





L'Harmonie sous le Kiosque

En raison de la sécheresse qui sévissait au mois de Juillet, le Maire a privilégié la prudence en annulant le feu d'artifices, mais a maintenu les festivités qui ont rencontré un vif succès auprès des habitants. Le comité des fêtes a organisé les jeux pour les enfants, la municipalité a offert l'apéritif et s'en est suivi le bal populaire très animé et réussi grâce au dynamisme des organisateurs.

Le feu d'artifices a été reporté au mois de Septembre précédé par un concert de l'harmonie chorale, sous le kiosque qui a ainsi connu sa première animation festive.

Merci à tous pour votre investissement.

Afin de réaliser des économies et diminuer sensiblement le budget éclairage public, il a été décidé, en conseil municipal, l'extinction des luminaires de 23h à 6h.

Ne vous étonnez pas de voir la route de Chaon illuminée, elle fait partie, depuis les travaux, du réseau économe, dont l'intensité diminue dès 20h et est entièrement équipée d'ampoules leds.

Les économies réalisées par cette mesure nous permettront de rénover progressivement notre réseau actuel, très énergivore.

Nous attendons les devis de SDE18 (Syndicat Départemental de l'Énergie du Cher), chargé de la maintenance, pour changer nos lampes sodium en leds dans la Grande Rue et la route de Lamotte : travaux subventionnés à hauteur de 50%. Les secteurs de la Chavoche, rue du château d'eau, le Vivier seront subventionnés à hauteur de 70%, faisant partie du plan REVE (Résorption des Éclairages Vétustes pour l'Environnement).

Le coût de la maintenance sera également revu à la baisse :

7 €/point lumineux/an pour les candélabres à ampoules leds au lieu de 20 €/point lumineux/an pour les candélabres sodium.

Il nous sera, également, possible de négocier avec EDF pour faire diminuer la puissance souscrite et donc mécaniquement réduire le coût de l'abonnement.

### A RETENIR

#### N° URGENCE MÉDICAMENTS

Pharmacie de garde les week-ends et jours fériés : composez le 3237 ou le 3237.fr



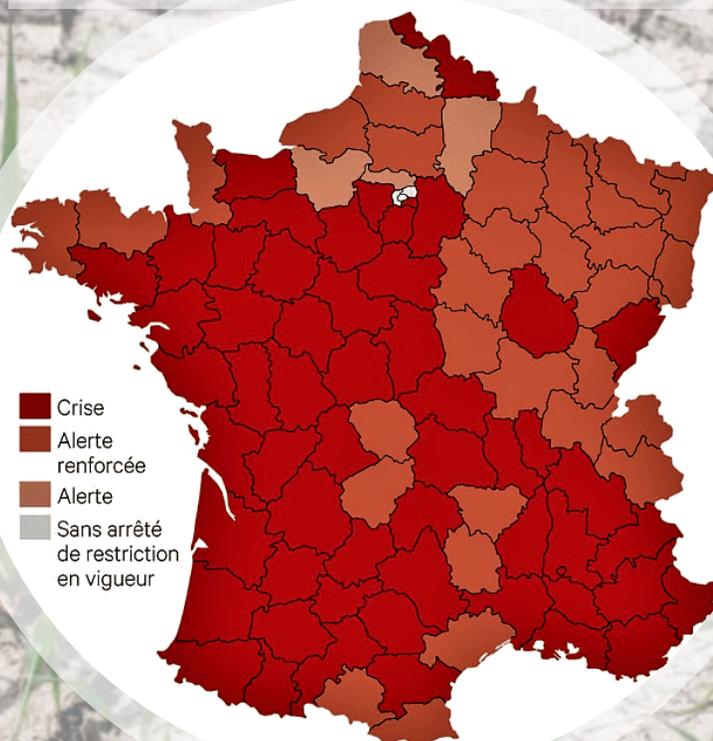
Sécheresse, rareté de l'eau potable, des solutions existent pour faire face à la pénurie annoncée :

- l'éducation en première ligne pour sensibiliser les usagers de la rareté de l'eau et de sa valeur,
- mise en place de sources d'eaux alternatives en réutilisant les eaux usées traitées en station pour des usages industriels, agricoles ou arrosages des espaces verts qui jusqu'à présent, étaient formellement interdits et réglementés,
- augmentation des tarifs en période tendue, quand on sait que l'impact du prix de l'eau est faible. On paye toujours moins cher son eau que le téléphone, à méditer ! Il faut maîtriser nos consommations et l'impact/prix peut être un frein à des abus saisonniers.

#### REUT: Réutilisation des Eaux Usées Traitées

Quelques chiffres significatifs : 7 à 10 millions de m<sup>3</sup> réutilisées actuellement et l'on pourrait atteindre 10 à 120 millions de m<sup>3</sup>.

Carte sur les arrêtés de restriction de l'usage de l'eau au 01/08/22



# Paul Signac

## LE SAVIEZ-VOUS ?

L'église de Brinon a attiré de nombreux artistes qui ont su immortaliser son image à travers le monde. Et oui, notre Caquetoir inspire...

Paul signac (1863-1935), aquarelliste de renommée mondiale, a réalisé une œuvre en décembre 1929. Aux dimensions de 27x43 cm, ce tableau a été mis aux enchères, et fut adjugé 18.000 € en 2014.

Mais qui est Paul Signac ?

Né à Paris le 11 novembre 1863, ce paysagiste français est proche du mouvement libertaire néo-impressionniste.

Avec son ami Georges Seurat, ils donneront naissance au pointillisme.

Proche du monde artistique où il côtoie Degas, Manet, Pissarro, Gauguin, Monet ou encore Matisse, il se consacre à la peinture dès 1880.

En 1882, il rencontre Berthe Roblès, cousine éloignée de Pissarro, qu'il épouse 10 ans plus tard.

Président de la société des artistes indépendants, il encourage les jeunes artistes adeptes du fauve et du cubisme.

Par quel hasard, notre église de Brinon a été représentée sur cette aquarelle par



Paul Signac, celui-ci étant principalement tourné vers des peintures marines?

Nous n'avons pas d'informations sur sa venue à Brinon.

Nous savons que des peintures illustres de Pissarro, Signac et Seurat ont été mises à

l'abri des allemands au château des Bouffards, appartenant à l'époque à Gaston Lévy, grand collectionneur d'art, Brinon étant la limite de la ligne de démarcation.

Les biens seront saisis en octobre 1940, selon le témoignage du garde assermenté, Alphonse Depardieu, notre célèbre Raboliot.

Les tableaux vont suivre un périple impressionnant avant d'être restitués à leur propriétaire.

Pour les amateurs d'art, on peut découvrir ces chefs-d'œuvre au Musée d'Orsay à Paris.



## JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE

Samedi 17 et Dimanche 18 septembre, avaient lieu les Journées Européennes du Patrimoine 2022.

Cette année pour l'occasion, trois lieux étaient ouverts à la visite : l'église Saint Barthélémy, la maison de la forêt et la bibliothèque Maurice Genevoix où se tenait l'exposition « les Artistes Brinonnais ».

Les permanences étaient assurées par les élus, membres des associations concernées et les artistes.

Pendant ces deux jours, Brinon a connu une bonne fréquentation du public, nous avons dénombré à l'Eglise : 28 visiteurs le samedi et 24 le dimanche, à la maison de la forêt : 31 personnes le samedi et 45 personnes le dimanche, et à la bibliothèque : 25 personnes le samedi et 30 personnes le dimanche.



# L'ÉGLISE SAINT BARTHÉLÉMY

(Fin du XI<sup>ème</sup> au XVI<sup>ème</sup> siècle)

NOTRE BELLE ÉGLISE EST INSCRITE AU REGISTRE DES MONUMENTS HISTORIQUES DEPUIS 1926.

La nef est romane et construite en grès grossier local.

Elle n'a pas de transept, seule, la trace d'un arc prévu pour son ouverture reste visible.

Mais, cette église a une particularité : son caquetoir (prononcer caquetoué).

La construction de cette galerie date du 16<sup>ème</sup> siècle, elle servait d'abri aux réunions paroissiales aux sorties des messes sous la présidence d'un officier royal ( le Bailly).

C'est le dernier caquetoir présent dans le département du Cher.

Le chœur : l'usage de la brique à l'époque est réservé aux bâtiments de prestige.

Les losanges de briques bleues constituent un effet décoratif.

Les principaux éléments décoratifs de l'intérieur :

- Cul de lampe représentant une bergère filant sa quenouille, servant de support de voûte.
- Vierge à l'enfant : sculpture sur bois portée en procession par les jeunes filles le jour de l'Assomption, est posée devant l'autel.
- Fonts baptismaux 1609, constitué de deux cuves, de diamètre différent, l'une est coiffée d'un couvercle en forme de clocher terminé par une croix.
- Lutrin XIII<sup>ème</sup> siècle : porte livre représentant l'aigle de St Jean l'évangéliste. Il servait à poser les livres de chants pour les offices.
- Chemin de croix milieu du XX<sup>ème</sup>. Œuvre de la céramiste orléanaise Jeanne Champillon. Il est fixé sur les murs de l'église et retrace les différentes stations de la passion du Christ.

(D'après les documents recueillis sur la collection Le Patrimoine des Communes du Cher)



Cul de lampe



Vierge à l'enfant



Chemin de croix

## GYM TONIC

L'association de la Gym ToniC de Brinon-sur-Sauldre tient à remercier toutes les personnes qui ont participé à la journée du goût 2022. Ce fut un moment de convivialité et de bonne humeur, les photos en témoignent.

Encore merci à tous.



## LE COMITÉ D'ENTRAIDE

Suite au décès de notre regretté Pierre Ferrand, au nom du comité d'entraide, je tenais à rendre hommage à notre secrétaire depuis 2015. Son absence va nous laisser un grand vide, nous n'oublierons pas ta gentillesse et tu resteras présent dans nos cœurs.

Pour sa première édition dans sa nouvelle formule, le repas dansant a rassemblé près de 100 personnes. Un chiffre honorable et d'autant plus motivant. Les personnes présentes sous le tempo de Christian William ont enflammé la piste de danse dans une ambiance très chaleureuse. Un grand merci au traiteur Monsieur Lagneau et à tous les bénévoles qui ont contribué à la réussite de cette soirée.

C'est avec beaucoup de plaisirs que les bénévoles se sont retrouvés pour organiser la vente/déballage. La vente s'est déroulée sur 2 jours. Des affaires ont pu être réalisées, car tous les articles étaient vendus à petit prix, ce qui est un vrai service pour les familles.

Des billets de tombola ont été mis en vente. Le tirage des lots a été réalisé lors du marché du dimanche 11 décembre 2022.

Les bénéfices récoltés lors de ces manifestations vont permettre d'offrir 220 bons cadeaux avant Noël à nos aînés de plus de 70 ans ainsi qu'un cadeau aux personnes en maison de retraite.

Depuis Juillet, Daniel Meunier assure le rôle de secrétaire jusqu'à l'assemblée générale.

**France Mangematin et son équipe**



## LA PÊCHE DE SOLOGNE BRINON-CLÉMONT



Cette année, nous avons pu enfin organiser nos différentes manifestations, concours et activités contrairement aux deux années précédentes.

L'ouverture de la pêche a eu lieu le 12 Mars et nous avons procédé à 2 lâchers de truites dans la Sauldre sur les communes de Brinon et Clémont.

Le 30 Avril, nous avons organisé la traditionnelle choucroute à la maison de la pêche de Clémont. Cette soirée qui a réuni 130 personnes, s'est déroulée dans une bonne ambiance et s'est achevée aux alentours de 2 heures du matin.

Le 05 Juin, à l'occasion de la fête de la pêche, le concours (ouvert à tous) qui s'est déroulé à l'étang communal de Brinon a réuni une vingtaine de participants.

Le 24 Juillet, le concours de pêche aux poissons-chats, à la gare du Tertre (carte de pêche obligatoire), a réuni une trentaine de participants.

Lors de ces concours, nous avons eu le plaisir de rencontrer de nombreux visiteurs venus tester la buvette ou la restauration et que nous tenons à remercier.

Le 31 Juillet, nous avons organisé la fête du four à pain à l'écluse de Lauroy à Clémont. Cette manifestation rencontre toujours le même succès depuis sa création et reçoit entre 1000 et 1500 visiteurs chaque année.

Le 3 Septembre, le concours de pêche du challenge « De Montbel » organisé cette année par la société "Le Pêcheur Cerdonnais" a clôturé la saison 2022.

Cette année, l'école de pêche comptait une douzaine d'adhérents que nous avons reçus de mars à juin, les mercredis de 14h à 16h. Le 30 juin, une sortie à la pêche à la truite à Saint Aignan Le Jaillard a clôturé la saison 2022.

En juillet, nous avons participé à l'encadrement des enfants du centre aéré pour 3 après-midis de pêche à l'étang communal de Brinon et à notre grand étonnement, personne n'a fini dans l'étang !!!

Le 20 septembre, une pêche électrique dans la Sauldre, organisée par la Fédération du Cher, a été effectuée sur 400 mètres linéaires de part et d'autre de la passerelle. Cette opération a pour but de dénombrer le nombre d'espèces ainsi que la taille et la quantité par espèce et se renouvelle tous les 3 ans.

Cette année, nous allons empoissonner nos parcours piscicoles à hauteur de 3000 euros (truites, gardons, brochets, carpes).

Enfin pour terminer, nous tenons à adresser nos plus sincères remerciements aux bénévoles sans qui nous ne pourrions organiser nos manifestations, au personnel communal pour sa disponibilité et aux municipalités de Brinon et Clémont pour leur écoute et leur aide financière.

*Cet été les enfants du Centre de Loisirs ont pu bénéficier des avisés des encadrants de l'école de pêche.*



## POÈMES

EN CES TEMPS PEU CHALEUREUX, UN PEU DE POÉSIE, POUR NOUS TRANSPORTER VERS NOS BANCS D'ÉCOLE ET NOTRE INSOUCIANCE.

De jolis mots doux dansants sur des vers au travers des rimes, pour nous rappeler nos leçons passées, agrémentés de nos œuvres aux crayons de couleur qui les illustraient !

Nous vous invitons à découvrir ou redécouvrir deux poèmes, un sur « L'automne » de Maurice Carême, et un sur « L'hiver » de Jacques Prévert.



Quelques dessins des enfants de l'école élémentaire de Brinon

L'automne,

L'automne, au coin du bois,  
Joue de l'harmonica,

Quelle joie chez les feuilles !

Elles valsent au bras  
Du vent qui les emporte.

On dit qu'elles sont mortes,  
Mais personne n'y croit.

L'automne, au coin du bois,  
Joue de l'harmonica.

Maurice Carême.



Chanson pour les enfants l'hiver,

Dans la nuit de l'hiver  
Galope un grand homme blanc  
C'est un bonhomme de neige  
Avec une pipe en bois,

Un grand bonhomme de neige  
Poursuivi par le froid.

Il arrive au village.  
En voyant de la lumière,  
Le voilà rassuré.

Dans une petite maison  
Il rentre sans frapper ;  
Et pour se réchauffer,  
S'assoit sur le poêle rouge,  
Et d'un coup disparaît.

Ne laissant que sa pipe  
Au milieu d'une flaque d'eau,  
Ne laissant que sa pipe,  
Et puis son vieux chapeau.

Jacques Prévert

Dessins des enfants  
de l'école élémentaire de Brinon



## PIERRE FERRAND



### TRISTE ANNIVERSAIRE 2022 !

20 ans que le club existe ! Et le 9 juillet dernier nous apprenions, avec tristesse, la disparition de Pierre Ferrand.

En effet, le 8 novembre 2002, Pierre Ferrand créait le club informatique, dont il est devenu le président, sous le nom de « Loisirs et Culture Brinonnais » enregistré et paru au journal officiel le 4 janvier de l'année suivante.

La compétence de Pierre FERRAND, sa passion et le goût du partage, de son savoir, l'ont poussé à la création de ce club car il avait compris la nécessité de former sur ces techniques nouvelles, une population avide de connaître et surtout de maîtriser ces nouveaux outils.

En 2008, il a passé la main à Bernard Pinson avec lequel, en binôme très actif, il a continué à former, dans cette association, plus d'une vingtaine d'adhérents :

#### Des mordus du clavier !

A l'heure actuelle, le club est passé en "mode ralenti" dû principalement à la crise que nous subissons depuis plus de 2 ans ; malgré cela nous essayons de traverser cette période dans la bonne humeur et la convivialité avec nos séances en « visio », et rendons hommage à tous les nombreux intervenants, depuis cette création, que nous ne listerons pas par souci d'en oublier.

**UN GRAND MERCI PIERRE !**

## LE CLUB DES AÎNÉS

LE CLUB DES AINES EST OUVERT TOUS LES MERCREDIS APRES-MIDIS DE 14H A 18H, AU MILLE CLUBS.

Sauf le premier mercredi de chaque mois. En effet ce jour là, nous nous réunissons à la Colocation « Art Beau & Sens » au 7 Grande Rue. C'est un échange très positif pour tout le monde.

2022 fut riche en événements :

Nous avons fêté l'anniversaire de notre centenaire Daniel Caillot, puis profité d'une sortie Cabaret à Vendôme, organisé notre cochon grillé, un repas pour les bénévoles, la tête de veau qui a réuni 50 personnes, et enfin le traditionnel repas de Noël salle Jean Boinvilliers, ces deux manifestations en partenariat avec la Dynamique Clémontoise.



*En photos : Repas de la tête de veau et Cabaret*

Le programme pour 2023 n'est pas encore établi. Notre assemblée générale se tiendra fin janvier/début février.

Le club profite de cette fin d'année pour vous souhaiter de bonnes fêtes, et que l'année 2023 vous apporte santé, joie et bonheur.



*Les bénévoles*



# SOIRÉE CABARET

Organisée par l'École de Musique

LA 8<sup>ÈME</sup> SOIRÉE CABARET MUSIC-HALL S'EST TENUE SAMEDI SOIR 1<sup>ER</sup> OCTOBRE À LA SALLE DES FÊTES JEAN BOINVILLIERS.

Ce sont 320 spectateurs qui ont fait le déplacement pour participer à cette soirée animée dans un premier temps par Christian Naudes et Mathieu Meyer, musiciens professionnels.



Dans un second temps, l'animation et la présentation étaient assurées par Laëtitia Malecki, ex-meneuse de revue du Paradis Latin. Puis les artistes professionnels se sont alors succédés : les danseurs de la Revue BRAASIL, le numéro de Pole Dance et Hula Hoop exécutés par Anna Michellety, qui se produit au Moulin Rouge, et le clown jongleur Edgar Falzar dans un numéro d'agilité burlesque très déjanté qu'il présente actuellement au Cesar Palace à Paris.

Tout d'abord, je tiens à remercier les vingt bénévoles qui m'aident à réaliser ce défi logistique permettant la transformation de la salle pour quelques heures, et merci à tous les brinnonnais présents et très nombreux à cette huitième édition.

Gérard Gaucher,  
Président de l'École de Musique

## A VOS AGENDAS

2023

- ➡ Mercredi 21 juin : Audition des élèves, sous le Kiosque, à l'occasion de la Fête de la musique,
- ➡ Samedi 7 octobre : Soirée « Spectacle Musical », Salle Jean Boinvilliers.

Pour rappel, l'inscription des élèves à l'École de Musique est possible jusqu'en fin janvier 2023.

Renseignements au :

02.48.58.35.27

Le bureau de l'Association École de Musique vous souhaite une belle année 2023, pleine de joies et de surprises, à partager en famille ou entre amis.

# THÉÂTRE

« Les Bouffonneries » ont présenté leur pièce « Allez ! On danse ! » de Vivien Lhéraux, les 2 et 3 juillet dernier dans la salle Jean Boinvilliers, avec un immense plaisir, après plus de 2 ans et demi de silence suite à la pandémie. Nous remercions chaleureusement le public venu nous encourager à cette occasion.

Pour tous ceux qui n'avaient pas pu y assister en cette période estivale ou qui souhaitent nous revoir, une reprogrammation avait été prévue les 19 et 20 novembre en ces mêmes lieux.

Nous espérons vivement que ces quelques moments passés en notre compagnie sont appréciés par le plus grand nombre. Telle est notre récompense !

La Présidente,  
Micheline Delorme



## FÊTE DE L'ÉCOLE DE BRINON

Compte tenu du protocole sanitaire et de la situation actuelle, les écoles du RPI Brinon-Clémont ont organisé une fête de l'école dans leur commune respective.

Vendredi 24 juin 2022, la fête de l'école de Brinon a eu lieu à la salle des fêtes Jean Boinvilliers à Brinon sur Sauldre.

Les portes ont été ouvertes dès 17h30. Les enfants ont pu entrer avec leur famille pour découvrir quelques travaux de peinture par les CE1- CE2 et les résidents de la colocation seniors « Art, Beau & Sens ». Il y avait quelques travaux de maternelle. Les enfants ont pu prendre un goûter ou jouer à des petits jeux traditionnels comme le Chamboule-tout, la pêche aux canards... Il y avait huit différents stands. Ces derniers ont pu être mis en place grâce à de nombreux bénévoles (membres de la famille d'élève, anciens élèves, personnel communal, personnel éducatif) que l'équipe enseignante remercie chaleureusement.

Une tombola a été organisée aussi. Les nombreux lots ont été offerts par Le Panier Sympa, Ohana Institut, Les Six Biches, Saveur et Gourmandises, L'Instant Coiffure, Ambiance Nature, la pharmacie Jacques, Mme Leriche, Mme Mangematin et Mme Besset. Un grand merci à ces donateurs.

Merci également à la Mairie et aux services techniques.

Le spectacle des enfants a commencé aux environs de 18h30. La classe de maternelle a chanté trois petits chants. Le premier était le chant que la classe a préparé pour un concours de chanson. Les organisateurs du concours avaient proposé une musique instrumentale. La classe a écrit les paroles de la chanson sur le thème de l'amitié d'après un album de jeunesse qui s'intitule « La chaussette verte de Lisette » de Catharina Valkxs. Les deux autres chants « On allait oublier de mettre nos tabliers » et « ça sent bon » viennent du spectacle musical auquel plusieurs classes du RPI ont pu participer le 3 mai à la salle des fêtes de Clémont. La classe des CE1-CE2 a rejoint la classe de maternelle pour le dernier chant de cette première partie. Ensuite, les classes de l'élémentaire ont proposé quelques chansons de variétés françaises. Enfin, la classe des CM1-CM2 a terminé le spectacle par de la gym, des acrobaties et jonglages.

Les jeux ont pu reprendre un court instant avant le tirage de la tombola à 19h30.

C'était bien ce moment où les enfants ont fait leur spectacle !

Les enseignants.





## BADMINTON

Le club a repris ses cours de Badminton tous les Mercredis à la salle Jean Boinvilliers pour les enfants de 18h à 19h et les adultes de 19h à 20h.

L'année a bien commencé avec une hausse des inscriptions, on peut même dire que nous sommes «complet». Effectivement, le club compte 16 enfants/ados et 10 adultes.

La 1<sup>ère</sup> manifestation organisée par l'association **Brinon Badminton Club** a eu lieu le dimanche 30 octobre avec notre 1<sup>ère</sup> randonnée «Octobre Rose». Malgré le changement d'heure, le soleil était au rendez-vous tout comme nos randonneurs : environ 180 participants. L'inscription et les dons ont permis de récolter 432 € pour la ligue contre le cancer. Le club est très heureux de cette 1<sup>ère</sup> randonnée d'Octobre Rose et tenait à remercier les participants mais aussi les bénévoles, sans eux cette manifestation n'aurait pas remporté ce grand succès. Alors le rendez-vous est pris pour l'année prochaine.



Courant printemps, le club organisera un «*Family Bad Night*» qui avait l'année précédente, ravi les petits comme les grands. Mais cette année il y aura une petite variante à cette manifestation...alors à très bientôt....

La Présidente BBC



# EXPO DES ARTISTES BRINONNAIS

LA COMMISSION CULTURE DE LA MAIRIE AVAIT A CŒUR DE FAIRE REVIVRE CETTE EXPOSITION DES ARTISTES BRINONNAIS, HÉLAS ARRÊTÉE DEPUIS QUELQUES ANNÉES.

L'exposition fut créée il y a près de vingt ans par Monsieur Jean Mangematin, aidé de Madame Annie Michelet, et plus tard, reprise par l'association «les amis de la bibliothèque».

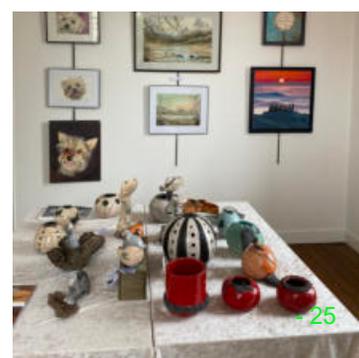
Cette exposition s'est tenue du 10 au 30 septembre à la Bibliothèque Maurice Genevoix avec Cécile, notre bibliothécaire, aux commandes.

Au total, 17 Artistes de Brinon sont venus exposer leurs œuvres, dont trois jeunes filles de 9, 14 et 15 ans. La qualité et la diversité des œuvres ont fait l'unanimité, comme en témoignent les commentaires laissés sur le livre d'or.

Le vernissage s'est déroulé le vendredi 9 septembre à 18h30 à la Bibliothèque, où un public nombreux s'était déplacé pour admirer les œuvres, en présence de Monsieur Lionel Pointard, maire de Brinon ainsi que son conseil municipal, Madame Dominique Turpin et Madame Odile Dépée, maire et adjointe de Clémont.

Après sondage auprès des Artistes, cette exposition sera reconduite tous les deux ans, ce qui leur laissera le temps de refaire de nouvelles œuvres.

Entre ces deux années, il y aura certainement des expositions avec des artistes extérieurs.



## LES AMIS DES CHEMINS DE SOLOGNE

### PROPOSITION DE LOI VISANT À LIMITER L'ENGRILLAGEMENT DES ESPACES NATURELS ET À PROTÉGER LA PROPRIÉTÉ PRIVÉE.

Après 25 ans de combat contre l'engrillagement de la Sologne, et ce malgré les pressions, menaces, procès et intimidations, l'association " les Amis des Chemins de Sologne" animée par Marie et Raymond Louis, cofondateurs, a obtenu gain de cause auprès des instances gouvernementales.

Aidé dans notre engagement par les députés de notre région, les sénateurs, le président du Conseil Régional et bien entendu soutenu par l'ensemble de nos adhérents (1019 à ce jour), la proposition de loi a été adoptée par l'Assemblée Nationale en date du 6 Octobre.

Les grillages des grandes propriétés et l'ensemble des forêts françaises vont être réglementés. L'application se fera au 1er janvier 2027 et concernera les installations érigées depuis 1992.

"Les clôtures des domaines privés ne devront pas excéder 1,20 mètres de hauteur et devront être installées à 30 cm au-dessus de la surface du sol afin de permettre la libre circulation des animaux sauvages"

Nous nous félicitons de l'issue de cette lutte pour la faune et la flore de nos belles forêts.

Vous pouvez nous rejoindre sur notre site :

[www.lesamisdescheminsdesologne.com](http://www.lesamisdescheminsdesologne.com)

ou notre page facebook: Les Amis des Chemins de Sologne

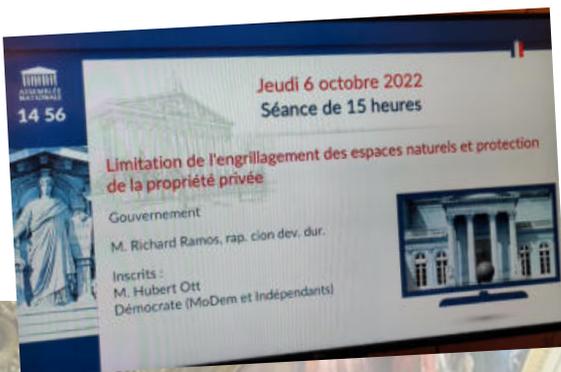


*Marie et Raymond Louis, un adhérent, Monsieur Cormier-Bouligeon, Madame le Ministre de la Transition Écologique.*

Si le texte de loi vous intéresse, vous pouvez consulter son contenu par le lien suivant :

[www.senat.fr/dossier-legislatif/ppl21-043.html](http://www.senat.fr/dossier-legislatif/ppl21-043.html)

[www.assemblée-nationale.fr/dyn/16/textes/16t0018\\_texte-adopte-seance.pdf](http://www.assemblée-nationale.fr/dyn/16/textes/16t0018_texte-adopte-seance.pdf)





## LE COMITÉ DES FÊTES



Après une petite pause depuis les feux de la Saint-Jean du mois de juin et le vide-poussette de septembre, les 30 bénévoles du Comité des fêtes se sont réunis pour l'organisation du 17ème Marché de Noël. Des nouvelles figurines, des décorations ont été préparées pour décorer le village et la salle Jean Boinvilliers.

Madame la Sous-Préfète de Vierzon, les grands élus du territoire, la fanfare "Harmonie Sauldre et Sologne" ont inauguré ce marché avec toujours autant d'enthousiasme. Le Père Noël, cette année, était présent dans sa maison où les enfants ont pu se faire photographier et apprécier ses papillotes. Notre animatrice Laurène a présenté les stands de nos 55 exposants.

Le comité des fêtes est très fier de cette réussite, le travail de toute une semaine qui est fait avec beaucoup de goût et une très belle ambiance.

Bravo à tous les bénévoles qui gèrent la restauration et la buvette.

Merci à tous les nombreux visiteurs ainsi qu'aux exposants qui animent ce week-end féerique.

Rendez-vous au dimanche 5 mars pour notre loto habituel, le cache-cache à l'œuf pour Pâques, le vide-grenier le dimanche 11 juin, les feux de Saint-Jean le samedi 24 juin, le vide-poussette le dimanche 1er octobre et enfin notre traditionnel marché de Noël le dernier week-end de novembre.

Nous vous souhaitons un Joyeux Noël et de belles fêtes de fin d'année.

Chantal DUBÉ, Présidente, et son bureau





## CLUB CYCLISTE BRINONNAIS

Photo : Cyclo-Cross du 16 octobre 2022

### 2022, UNE BONNE ANNÉE AU NIVEAU DES RÉSULTATS EN COMPÉTITION !

La saison route se termine avec de nombreux podiums et top 5 pour Pauline, Christophe et Alex.

Belle victoire d'Alexandre à Saint Eloy de Gy (18), où après une échappée en solo de 50 km, il s'adjuge la victoire avec une avance de 1mn30 sur le peloton.

La saison cyclo-cross est bien partie, Yann a déjà plusieurs victoires en catégorie 15-16 ans, ainsi que Yohann, plusieurs podiums pour Pauline, Christophe, Pierre et Alex.



Les randonneurs du dimanche matin



(De gauche à droite Yann, Alex, Pierre, Benito, Christophe, Yohann et Pauline)

Nos organisations ont aussi connu un beau succès :

- le 30 juillet, notre randonnée nocturne avec 19 participants, et casse-croûte sous le lavoir.
- le 16 octobre, notre CYCLO-CROSS avec 63 participants, qui une fois de plus a fait l'unanimité pour son organisation et son circuit. Le public venu nombreux a pu assister à une belle bagarre entre les premiers.
- Nos randonneurs ne sont pas en reste, avec des sorties à l'extérieur pour certains et la traditionnelle sortie du dimanche matin à 9h15 près de l'église.





## COOPÉRATIVE SCOLAIRE

Stand au marché de Noël de Brinon

### ACTION DE LA COOPÉRATIVE SCOLAIRE DE BRINON.

Le dimanche 23 octobre 2022, lors de la deuxième journée de vente au déballage de vêtements et jouets organisée par le Comité d'entraide de Brinon, la Coopérative scolaire a tenu un stand de vente de gâteaux et boissons pour aider à financer la classe découverte des CE2, CM1 et CM2.

La buvette a été bien fournie en gâteaux. Ceux-ci ont été confectionnés par les familles des enfants scolarisés dans le RPI Brinon-Clémont. Merci à elles !

Nous remercions le Comité d'entraide pour nous avoir permis de participer à leur manifestation ainsi que pour leur accueil lors de cette journée.

Du 27 au 31 mars 2023, les 2 classes élémentaires vivront une expérience collective dans le Périgord pour découvrir le patrimoine historique, géologique et géographique de cette région. La Coopérative scolaire continuera de mener quelques actions pour financer les projets des écoles. En novembre, elle a tenue un stand au Marché de Noël de Brinon.

Un grand merci à tous ceux qui ont aidé par leurs contributions, achats, dons et/ou temps.

Les enseignants.



Anaël Lacaud et Christine Jacob lors de la vente de pâtisseries et boissons



ALSH

L'Accueil de Loisirs de Brinon/Clémont s'est déroulé au Mille-Clubs du 24 au 28 Octobre 2022.

19 enfants ont fréquenté le centre de loisirs durant cette semaine, avec 2 animatrices pour les encadrer : Sylvie Robillard, la directrice, accompagnée de Cécile Malbec.

Les enfants ont réalisé des pâtisseries tous les jours et ont fait diverses activités manuelles sur les thèmes de l'automne et Halloween. Ils ont pu également profiter du beau temps par des jeux en extérieur.

Le dernier jour, une chasse aux bonbons dans la Grande Rue de la commune a eu lieu... les petits monstres déguisés pour Halloween étaient de sortie...et la récolte fructueuse.

Rendez-vous est pris pour les vacances d'hiver du 13 au 17 février 2023...



## NOS CENTENAIRES

Hommage à nos centenaires qui ont respectivement fêté leur 102<sup>ème</sup> anniversaire, bon pied, bon œil et toujours avec le sourire.

Quelques fleurs sont venues égayer leur journée.

Sans oublier, Mr Caillot et ses 101 ans et toutes ses belles histoires qu'il nous fait partager avec son enthousiasme légendaire.

Bonne année et bonne santé à tous les trois.



**Madame Venon**



**Madame Trigand**



**Monsieur Caillot lors de la  
Cérémonie du 11 novembre dernier**

## DE JANVIER À JUIN 2023

### JANVIER

Vendredi	6	Gym tonic - Galette	Mille- Clubs
Vendredi	13	Vœux du Maire	Salle Jean Boinvilliers
Samedi	21	Assemblée Générale - Club Cycliste Brinonnais	Mille-Clubs
Vendredi	27	Assemblée Générale - La Pêche de Sologne Brinon-Clémont	Mille-Clubs

### FÉVRIER

Dimanche	5	Saint Blaise - Comité de Saint Blaise	Salle Jean Boinvilliers
Mercredi	8	Assemblée Générale - Club des Aînés	Mille-Clubs
Dimanche	12	CSO - Hunter - Equifun	Club Hippique de Brinon
Du 13 au 17 février		Accueil de loisirs	Mille-Clubs

### MARS

Samedi	4	CSO	Club Hippique de Brinon
Dimanche	5		
		LOTO - Comité des Fêtes	Salle Jean Boinvilliers
Samedi	11	Ouverture de la Pêche à la Truite - Pêche de Sologne Brinon-Clémont	La Sauldre à Brinon
Samedi	18	Soirée Dansante - Amicale des Sapeurs Pompiers Sologne 18	Salle Jean Boinvilliers
		Assemblée Générale - Les Bouffonneries	Mille-Clubs
Vendredi	31	Pony Games et Equifun, Championnat Académique UNSS	Club Hippique de Brinon

### AVRIL

Samedi	1er	Soirée Choucroute - La Pêche de Sologne Brinon-Clémont	Maison de la Pêche de Clémont
Dimanche	2	Assemblée Générale - Les Amis des Chemins de Sologne	Salle Jean Boinvilliers
		CSO	Club Hippique de Brinon
Dimanche	9	Cache-Cache à l'oeuf - Comité des Fêtes	Jardin Anglais
Du 17 au 21 avril		Accueil de loisirs	Mille-Clubs
Dimanche	30	Cérémonie - Journée des Déportés	Jardin Anglais

# DE JANVIER À JUIN 2023

## MAI

Samedi	6		
Dimanche	7	CSO Tournée des AS	Club Hippique de Brinon
Lundi	8		
		Journée Commémorative du 8 Mai 1945	Jardin Anglais
Samedi	13	Family Bad Night - Brinon Badminton Club	Salle Jean Boinvilliers
		Concours de Pêche - La Pêche de Sologne Brinon-Clémont	Étang Communal
Samedi	20	Spectacle « Défilé Haute Culture » - Compagnie Helmut Von Karglass	Salle Jean Boinvilliers
		CSO	Club Hippique de Brinon
Dimanche	21		
Jeudi	25	Spectacle MCB de Bourges « Les Gros Patiments... »	Salle Jean Boinvilliers
Dimanche	28	Randonnée Pédestre - Gym Tonic	Salle Jean Boinvilliers
		Exposition des vieilles voitures	

## JUIN

Samedi	3	Fête de la pêche - La Pêche de Sologne Brinon-Clémont	Étang Communal
Dimanche	4	Concours Complet d'Equitation	Club Hippique de Brinon
Dimanche	11	Vide Grenier - Comité des fêtes	Bourg
Samedi	17	CSO	Club Hippique de Brinon
Dimanche	18		
		Démonstration modélisme naval - Club Modélisme Mehunois	Étang Communal
		Randonnée des Gués - Club Cycliste Brinonnais	Salle Jean Boinvilliers
Mercredi	21	Fête de la Musique - École de Musique / Harmonie Chorale	Kiosque
Samedi	24	Feux de la Saint Jean - Comité des Fêtes	Salle Jean Boinvilliers
Dimanche	25	Audition de l'École de Musique	Salle Jean Boinvilliers



Rentrée scolaire placée sous le signe de la bonne humeur pour nos petites têtes blondes et brunes. Ils sont 59 à avoir fait leur rentrée sous un soleil radieux.

Anaël, Stéphane, May aidée de notre ATSEM Sandrine prennent soin d'eux pour les faire grandir et évoluer au mieux.

Bonne année scolaire à tous !



Rendons un hommage particulier à Serge Rousseau, décédé le samedi 26 novembre dernier.

Serge était très investi dans le milieu associatif.

Président, durant de nombreuses années, de l'UCA (Union Commerciale et Artisanale) créée dans les années 80, il avait à cœur de défendre le commerce local et maintenir une activité commerciale et artisanale dans notre village, ce qui l'a amené tout naturellement à promouvoir le marché dominical pour maintenir une dynamique commerciale appréciée de tous.

Nous lui sommes reconnaissants de cette initiative et partageons la peine de ses proches.

### BROU DE NOIX

#### A L'AUTOMNE, C'EST LE MOMENT DE FABRIQUER SON BROU DE NOIX.

C'est un colorant naturel extrait de l'écorce de la noix. Il sert pour la teinture du bois, et pour la fabrication d'une encre brune, de teinte plus chaude que le bistre : la couleur d'un brun jaunâtre préparée à partir de la suie fut employée comme encre ou en lavis (passage d'encres ou de couleurs étendues d'eau sur un dessin) au Moyen-Âge.

C'est une bonne idée, facile à réaliser, économique, écologique et simple d'utilisation, en respectant les dosages pour chaque utilisation et en faisant des essais préalables.

Il existe deux brous de noix, celui de printemps et celui d'automne.

A partir de septembre, octobre, les bogues sont très tachantes. Mettre des gants. Dans une bouteille en plastique coupée à 1/4, ramasser les bogues avec une pince et les mettre dans la bouteille jusqu'à la moitié et recouvrir d'eau de pluie. Piler les bogues et les laisser macérer dans cette bouteille pendant une semaine, puis filtrer la macération et la mettre dans une bouteille qui ferme.

Pour le brou de printemps, on récolte les noix vertes que l'on fait bouillir, on les concasse puis on les filtre.

Le brou de noix peut être aussi utilisé en teinture ou en masque, pour les soins capillaires, pour donner douceur et brillance à vos cheveux.

Vous pouvez en faire de la liqueur, de l'encre, et même l'utiliser contre les insectes.

Vous pouvez découvrir toutes ces recettes sur internet. Pensez à mettre des gants pour vous protéger, le brou de noix est très salissant !

### ASTUCE !!

Rien de plus désagréable, que la colle des étiquettes d'achats restant sur votre vaisselle neuve, ou sur le cadeau que vous souhaitez faire.

Si cela est possible, laisser tremper l'objet dans du vinaigre blanc et de l'eau chaude. Essuyer, c'est parti.

En cas de résistance, suivant les colles utilisées, imbiber un coton avec de l'huile d'olive, passer sur la colle, essuyer avec un coton ou torchon sec.

Autre moyen efficace, imbiber un coton avec de l'essence à briquets et tamponner l'étiquette. Ça marche très bien.

## Naissances

Clémence BOURSQUOT	le 15/07/2022
Evan LOPEZ	le 18/07/2022
Jules et Marceau BONNETAIN PERUS	le 22/07/2022
Séréna REMISSE	le 09/11/2022

## Mariages

Amélie LAMBERT et Valentin DUCLOS	le 06/08/2022
Héloïse DUCLAIR et Kevin KAMANAKASINA	le 09/09/2022

## Décès

Pierre FERRAND	le 09/07/2022
Nicole RUSSEAU, née HAGÉ	le 10/08/2022
Suzanne MICHOUX, née ANDOQUE	le 25/08/2022
Madeleine SOUCHET, née COUDRAS	le 28/09/2022
Jean-François DESJEUX	le 24/10/2022
Andrée DURAND, née GAUCHER	le 27/10/2022
Claude JUNGBLUTH	le 12/11/2022
Serge RUSSEAU	le 26/11/2022

### Personnes décédées hors commune, nées à Brinon

Michel POINTARD	le 18/06/2022
Suzanne BOURGOIN, née SUFFIT	le 28/07/2022
Raymond SOUCHET	le 29/07/2022
Maurice BEAUJOUAN	le 01/08/2022
Clotaire CHAMPION	le 26/10/2022
Marie-Claire BOISSON	le 27/10/2022
Madeleine RENAULT	le 08/11/2022
Michel HENRIET	le 25/11/2022

